



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/04/2019

Dossier complet le :

05/04/2019

N° d'enregistrement :

2 019,3444

1. Intitulé du projet

Implantation et exploitation temporaire d'une centrale mobile d'enrobage à chaud sur la commune de Guillaucourt (80).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TRABET SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Thierry KLOTZ, Directeur Général

RCS / SIRET

8 1 1 5 3 7 0 1 8 0 0 0 2 0

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1) Installation Classée pour la Protection de l'Environnement a) Autres ICPE	Projet soumis à autorisation au titre de la rubrique 2521-1 : centrale d'enrobage au bitume de matériaux routiers à chaud Projet soumis à Déclaration avec Contrôle au titre de la rubrique 4734 Projet soumis à Déclaration au titre des rubriques 4801 (stockage de matières bitumineuses), 2517 (transit de produits minéraux)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre du programme d'entretien des chaussées de l'autoroute A29 pour le compte de la SANEF, la société TRABET souhaite implanter et exploiter temporairement une centrale d'enrobage au bitume de matériaux routiers à chaud sur le ban communal de Guillaucourt (80). Les installations seront implantées sur une plateforme existante mise à disposition par la Société Coopérative Agricole NORIAP pour la durée des travaux.

Le site comprendra :

- une centrale d'enrobage mobile constituée de trémies prédoseuses, d'un tambour sécheur fonctionnant au fioul lourd TBTS et équipé d'un système de dépoussiérage, d'un parc à liants et de trémies de stockage des enrobés produits,
- des zones de stockage de granulats et agrégats,
- des voies de circulation.

Aucun travaux de démolition ne sera nécessaire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de produire les enrobés nécessaires à la réfection des chaussées de l'autoroute A29 (du PK 216+000 au PK 232+000) dans les deux sens de circulation, pour le compte de la SANEF.

Le démarrage des approvisionnements en matériaux est prévu début juin 2019 pour assurer un démarrage des travaux mi-juillet 2019. La fin des travaux est prévue pour fin septembre 2019 et la plateforme sera libérée de toute installation pour fin octobre 2019.

La quantité totale d'enrobés produits sera de 40 000 tonnes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les terrains d'implantation du projet étant déjà anthropisés (plateforme de la Société Coopérative Agricole NORIAP), aucun travaux de démolition, ni de déblaiement/remblaiement n'est à prévoir. La plateforme ayant déjà été utilisée pour accueillir une plateforme du même type, aucun travaux supplémentaires ne sont à prévoir.

L'approvisionnement en matériaux et l'implantation des installations auront lieu à partir de juin 2019 de manière à pouvoir démarrer la production d'enrobés mi-juillet 2019.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La centrale d'enrobés assurera la fabrication à chaud de matériaux routiers pour la réfection des chaussées de l'autoroute A29.

L'estimation de la production est de 40 000 tonnes pour la totalité des travaux.

Le procédé de fabrication d'enrobés est composé des étapes suivantes :

- l'approvisionnement des matières premières (granulats, filler, bitumes, agrégats d'enrobés),
- le stockage adapté (aire de stockage extérieures, silo, citernes calorifugées),
- le chargement des granulats/agrégats,
- le séchage des granulats/agrégats,
- le dosage des granulats/agrégats en fonction du type d'enrobés à fabriquer,
- le mélange des granulats avec le bitume et les filler dans le malaxeur,
- le stockage des matériaux enrobés dans les trémies calorifugées,
- le chargement des camions,
- la livraison des enrobés sur le chantier de destination.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Compte tenu que la centrale d'enrobage projetée sera amenée à fonctionner sur une durée totale de moins d'un an et que le délai d'instruction "normal" d'une demande d'autorisation environnementale est incompatible avec le délai de réalisation des travaux, la société TRABET sollicite de la part du service des installations classées que soit employée la procédure "simplifiée" conformément aux dispositions de l'article R.512-37 du Code de l'environnement.

La société TRABET souhaite donc bénéficier d'une autorisation temporaire pour une durée de 6 mois renouvelable 1 fois.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du site	2,64 ha
Surface concernée par l'implantation de la centrale et ses équipements annexes	env. 3000 m ²
Surface dédiée au transit de produits minéraux	env. 10 000 m ²
Capacité de la centrale	400 t/h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

GUILLAUCOURT (80)
Section AB
Parcelles cadastrales 2, 3, 4, 5, 79

Section ZM
Parcelle cadastrale 9

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 9° 50' 51" N Lat. 0 2° 37' 57" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quatre ZNIEFF sont répertoriées au Sud du site (cf. carte en annexe) la plus proche est distante d'environ 2,3 km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des zones à dominante humide ont été recensées à environ 2,2 km au sud du projet (cf. carte de localisation en annexe).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux sites Natura 2000 se situent à proximité du site (cf. carte en annexe): -La Zone de Protection Spéciale (FR 2212007) "Etangs et Marais du bassin de la Somme" (Directive Oiseaux) à environ 4,5 km au Nord -La Zone Spéciale de Conservation (FR 2200357) "Moyenne vallée de la Somme" (Directive Habitats) à environ 4,5 km au Nord
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est constitué par les Mémoires de Villers-Bretonneux et le Hamel, et se situe à environ 5,5 km du site (cf. carte en annexe).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendre aucun prélèvement d'eau superficielle.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendrera aucun prélèvement d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme, propriété de la Société Coopérative Agricole NORIAP, est déjà fortement anthropisée. Aucun habitat ni aucune espèce remarquable n'est présent sur le site. Le site est localisé en dehors de tout corridor écologique et ne perturbera pas les continuités écologiques du secteur. Une étude des incidences sur la biodiversité sera présentée dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches se trouvent à 4,5 km du site. Le projet n'est donc pas susceptible d'avoir un impact sur les habitats ou espèces. Une étude préliminaire des incidences Natura 2000 sera réalisée dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La centrale projetée sera implantée sur une plateforme existante appartenant à la Société Coopérative Agricole NORIAP et ne nécessitera donc pas de défrichage, ni de consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls risques sanitaires notables sont ceux qui pourraient être engendrés par les rejets atmosphériques. L'air du tambour sécheur sera traité par un filtre à manches assurant le dépoussiérage. Celui-ci garantit en sortie de cheminée un rejet de poussières inférieur à 50 mg/Nm ³ . Une évaluation quantitative des risques sanitaires sera présentée dans le dossier de demande d'autorisation environnementale.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des trafics liés à l'approvisionnement en matériaux (granulats, bitume, filler) et à la livraison des enrobés. Le trafic sera limité à la durée du chantier. Les camion transitant par la plateforme emprunteront la RD165 et l'A29 sans traverser l'agglomération.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le niveau sonore de la centrale ne dépassera pas les niveaux admissibles en Zone d'Émergence Réglementée. Les sources de nuisances sonores sont constituées de l'autoroute A 29 passant à approximativement 600 mètres au nord de l'implantation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les odeurs proviennent principalement des bitumes et des enrobés. La société TRABET utilisera des bitumes purs, moins odorants.</p> <p>Les odeurs provenant essentiellement des enrobés lors du chargement, les camions de livraison des enrobés seront bâchés immédiatement après leur chargement afin de réduire les émissions olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les installations génératrices de vibrations sont le crible écrêteur à l'entrée du convoyeur et le système de décolmatage pneumatique des manches de filtration. L'énergie mécanique de ces vibrations est faible et la transmission par voie solidienne dans les sols amortira fortement ces vibrations.</p> <p>Les vibrations émises par les installations ne seront pas source de nuisances pour les premières habitations qui sont situées à plus de 70 m de la plateforme.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses sur le site seront celles des phares des véhicules manœuvrant sur le site et l'éclairage du poste.</p> <p>Toutefois, le chantier se déroulera essentiellement en période diurne, ce qui minimisera ces émissions.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air seront principalement constitués des gaz d'échappement des véhicules circulant sur le site et des rejets gazeux émis par la cheminée du tambour sécheur. Le tambour sécheur sera équipé d'un brûleur fonctionnant au fioul lourds TBTS et d'un filtre à manches. Les rejets seront conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 02 février 1998.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera uniquement des eaux usées sanitaires et pluviales. Le site sera équipé de sanitaires mobiles de chantier, les eaux sanitaires seront collectées et évacuées pour traitement. Les eaux pluviales de ruissellement sur les zones de stockage non étanchéifiées s'infiltreront.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le procédé de fabrication d'enrobés ne génère aucun déchet.</p> <p>Les déchets générés par l'activité de la société seront essentiellement des huiles usagées et déchets d'entretien du matériel ou encore des déchets banals (ordures ménagères). Tous ces déchets seront collectés séparément et traités par des sociétés spécialisées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rappelons que la centrale projetée sera implantée sur une plateforme appartenant à la Société Coopérative Agricole NORIAP qui a déjà accueilli ce type d'installations. Par ailleurs, aucun élément de patrimoine n'a été recensé à proximité du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ces éléments sont développés dans l'annexe jointe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'implantation du projet se fera sur une plateforme déjà établie appartenant à la Société Coopérative Agricole NORIAP, située aux abords d'une voie ferrée et à environ 600 mètres au sud de l'autoroute A 29. L'implantation temporaire d'une centrale d'enrobage sur ce site n'engendrera pas d'effets supplémentaires sur l'environnement nécessitant la réalisation d'une étude d'impact.

L'étude d'incidence détaillera les effets temporaires de l'installation et présentera les mesures prises par la société TRABET pour éviter, réduire ou compenser les effets négatifs prévus du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexes cartographiques illustrant les paragraphes 5 et 6.
Annexe au paragraphe 6.4.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Haguenau

le,

Signature

Thierry KLOTZ
Directeur Général

